

Au fil des saisons ...

JUILLET 2016 - N° 7



ÉTAMPES-SUR-MARNE



Le mot du maire
..... p. 2

Inondations
..... p. 3



*L'espace naturel
de la Conge*
..... p. 4-5

*Événements
à venir*
..... p. 6



*Actualités
de la médiathèque*
..... p. 7

Le mot du maire

L

es vacances arrivent enfin et nous en profitons pour vous informer des actions et rendez-vous divers concernant la commune.

Le fait majeur de ces trois derniers mois est lié aux inondations qui ont encore touché l'avenue de Montmirail et la Résidence des Aulnes.

Nous avons tous constaté un printemps catastrophique où les pluies n'ont pas cessé, mais ce que nous avons subi est sans commune mesure avec les inondations de la Seine-et-Marne et du Loiret. Il est néanmoins inacceptable que les riverains tremblent à chaque orage ou chaque pluie soutenue.

Comme je l'ai déjà dit, notre projet sur le bassin versant de Nesles et d'Étampes est prêt, financé et subventionné. Il est entre les mains des services de l'État qui tardent à l'instruire (déposé depuis août 2015 !...). Ceux-ci nous demandent sans cesse des précisions nouvelles ou documents supplémentaires, retardant ainsi le commencement des travaux pourtant indispensables. Comment leur faire comprendre cette nécessité urgente ! J'ai demandé un rendez-vous au sous-préfet qui est resté à ce jour sans réponse.

Il est vrai que nous sommes dans l'attente de l'arrivée du nouveau, le précédent étant parti depuis peu. J'espère être dans les premiers à le rencontrer afin de faire avancer le plus rapidement possible notre projet.

Je vous promets une information régulière sur ce dossier. Nous avons réglé le même problème rue Pierre Sépard, il n'y a aucune raison que nous n'obtenions pas le même résultat avenue de Montmirail. Je m'y engage !

Les travaux de rénovation de l'école maternelle sont engagés et pour la rentrée, un nouveau chauffage sera opérationnel, la cour de récréation complètement refaite permettant ainsi un meilleur confort, des économies d'énergie et une plus grande sécurité.

Il me reste à vous souhaiter d'excellentes vacances qui, je l'espère, seront accompagnées de soleil, de chaleur et de ciel bleu.

À très bientôt.

Jean-Luc MAGNIER



Cérémonie du 8 mai

Appel à témoins

Nouvel acte de vandalisme et d'incivilité

Rue Pierre Sépard, de nouveau, un arbre a été détruit... Que dire ? Le responsable de cet acte de vandalisme nous montre, de nouveau, que l'intelligence lui fait vraiment défaut. Appel à témoins car la facture s'alourdit...

Secrétariat de mairie

Congés d'été

Pas de permanences du secrétariat ni élus le samedi matin durant les congés d'été.

Merci de prendre rendez-vous.

Inondations avenue de Montmirail et avenue de Nogentel



Avec les pluies incessantes et abondantes des derniers jours de mai, les habitants de l'avenue de Montmirail et de la résidence des Aulnes ont subi des inondations importantes. Pour certains, l'eau a atteint jusqu'à 40 cm dans les sous-sols.

Ces débordements, malheureusement récurrents, sont dus au busage du Rû de Nesles, avenue de Montmirail. Comme vous le savez, cette canalisation est sous-dimensionnée. L'arrivée massive d'embâcles sur la grille d'entrée ainsi que des volumes d'eau importants ont pour effets de boucher celle-ci et de faire déborder le rû. L'eau a pris le chemin de la route et a inondé la résidence des Aulnes ainsi que l'avenue de Montmirail. La mise en place de plateaux surélevés aux entrées de la résidence permettra de dévier l'eau vers les fossés, protégeant ainsi le lotissement.



Le maire ne manque pourtant pas d'alerter et de solliciter les décideurs, à savoir les administrations compétentes comme le service Environnement de la Direction départementale des territoires (DDT).

Le projet de maîtrise de l'érosion et du ruissellement est né en 2009... Son coût de 1,4 million d'euros, financé par le Sivu du Rû de Nesles, nécessite des aides de l'État, de l'Europe (Feder) et de l'Agence de l'eau. Le Comité interprofessionnel du vin de Champagne (CIVC) pour une participation de 135 000 euros, les communes adhérentes au Sivu (Château-Thierry, Étampes-sur-Marne, Nogentel et Nesles-la-Montagne) ainsi que des agriculteurs et viticulteurs ont accepté de mettre la main à la poche. Mais sans autorisation de l'État, les travaux ne peuvent être menés.

En attendant, cette lenteur administrative est extrêmement préjudiciable aux habitants. Nous ne pouvons que leur promettre que nous n'allons plus solliciter les services de l'État, nous allons les harceler !



L'espace naturel de la Conge

L'étang de la Conge est localisé au fond d'une ancienne carrière à ciel ouvert, creusée dans une butte de sables de Cuise.

Un boisement naturel s'est installé sur le pourtour de la zone en eau. Le site est ceinturé par l'urbanisation au nord-est et les grandes cultures des autres côtés. L'exploitation du site a créé un relief très escarpé, principalement au sud du site.

Les milieux naturels majeurs sont :

- Les bas marais à petite laïche
- La végétation aquatique et de bord d'étang
- La forêt de ravin à frênes sycomore sur les pentes est et sud
- La saussaie marécageuse à saule cendré au nord et à l'est du site
- La pelouse thermophile au nord

Ces habitats confèrent au site un intérêt patrimonial majeur au niveau floristique et ornithologique.

Ils abritent des espèces exceptionnelles comme : la laïche à fruits écaillés, la prêler d'hiver, la listère à feuilles ovales et le martin-pêcheur.

De nombreuses espèces d'orchidées ont également été relevées, preuve de la bonne qualité du site.

Un inventaire des batraciens réalisé cette année par le CPIE a montré la présence du triton palmé, de la grenouille verte et du crapaud commun.



Ophrys abeille



Orchis bouc



La prêler d'hiver



La laïche à fruits écaillés



La listère à feuilles ovales



Le martin-pêcheur



Le bruant des roseaux



Le pic épeiche



Le triton palmé



Le crapaud commun

La phase 2 du projet d'aménagement

Quasiment tous les travaux prévus en Phase 1 ont été réalisés, permettant le maintien de la mosaïque de milieux et un accès sécurisé au site (traçage des chemins et sécurisation, inventaire des espèces...)

La Phase 2 du projet (2017-2016) a pour objet :

- la conservation du patrimoine naturel du site (entretien, gestion hydraulique, préservation de la prairie humide, suivi naturaliste, lutte contre la pollution) ;
- l'amélioration de l'accessibilité et la sécurisation du site (construction d'une passerelle en cours et d'une lisse de sécurité) ;
- la valorisation pédagogique du site grâce à la construction d'un abri permettant d'accueillir une exposition permanente (réalisée par l'entreprise d'éco-construction Février), installation de plaques thématiques sur le parcours et de panneaux explicatifs aux entrées

du site, animations à destination des scolaires, organisation d'événements comme la Fête de la nature ;

- la maîtrise du foncier avec l'acquisition de parcelles.

Les partenaires de la commune dans ce dossier sont :

- l'Agence de l'eau et le Conseil régional (partenaires financiers) ;
- le Conservatoire régional des espaces naturels, le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement, la CCRCT et l'UCCSA (partenaires techniques et scientifiques).



L'abri bois



La passerelle en construction



Panneau d'entrée



Panneaux d'exposition



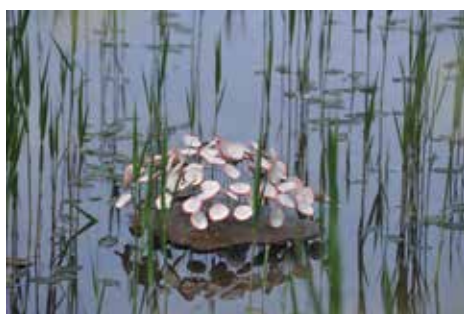
Pupitre rotatif

Retour sur la Fête de la nature



Les amoureux de la nature étaient au rendez-vous à Étampes-sur-Marne

La Fête de la Nature organisée le 21 mai 2016 par la commune d'Étampes-sur-Marne a remporté un succès qui a dépassé les espérances des organisateurs. Ils étaient près d'une centaine au rendez-vous, parfois venus de Pavant, de Marigny-en-Orxois et d'autres communes environnantes, pour découvrir tout d'abord les photographies naturalistes de Damien Freydiger dans la salle des associations.



Puis les promeneurs se sont laissés surprendre, sur le site naturel de la Conge, par l'installation de deux artistes verriers, Nanou et Olivier Collard, et de la plasticienne Valérie Guignot.

Des champignons étranges avaient poussé sur une souche le long d'un chemin, des fleurs délicates aux pétales de verre coloré se dressaient sur leur tige et d'autres, plus étranges, façonnées dans l'argile, formaient un ensemble étonnant sur l'espace ouvert où poussent habituellement la prêle et les orchidées sauvages.

D'autres encore flottaient sur l'étang et une sculpture au pied de laquelle étaient posées deux superbes créations près d'un grand saule suscitaient l'admiration des visiteurs.



Merci à Damien Freydiger pour toutes ces photos !



Le groupe Godemorningue a généreusement offert quelques chansons à ce public heureux près de l'abri en bois achevé récemment et qui accueillera très bientôt des panneaux pédagogiques conçus par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie (CPIE). Un apéritif a conclu cette visite dans une ambiance très conviviale et chaleureuse et dans cet écrin unique de la Conge dont la végétation était embellie par le soleil.

Fête de la nature 2017

Vous êtes photographe amateur et vous aimez photographier la nature ou vous êtes plasticien(ne), artiste et vous créez des œuvres à partir d'éléments naturels qui pourraient, l'espace d'une matinée, être exposées sur le site de la Conge : contactez-nous et les conseillers organisateurs de cette fête seront heureux de vous rencontrer afin d'envisager votre participation.



Événements à venir



Programme de la Fête nationale

Mercredi 13 juillet

21h30 : départ de la salle des fêtes pour la retraite aux flambeaux, distribution de lampions, torches et confettis aux enfants. Remise de confiseries aux participants à l'issue du défilé.

21h30- 3h : bal gratuit place de la mairie avec le DJ Sergio.

23h30 : feu d'artifice musical tiré dans le parc du château.

Buvette et restauration sur le stand du Comité des fêtes.

Jeudi 14 juillet

15h30 : défilé au monument aux morts suivi d'une distribution de goûters aux enfants.

16h00 : buvette gratuite et toasts variés offerts place de la mairie. Jeux divers, pesée du filet garni et loterie.

Pendant les deux jours, vente de tickets à gratter, nombreux lots à gagner.

CHASSES AU TRÉSOR

Nous mettons en place des chasses au trésor comme l'année dernière. Le principe reste le même, les feuilles de route sont à télécharger sur notre site ou à retirer au présentoir de la mairie.



VIDE-GRENIER DES LOTISSEMENTS

Rue des Iris et rue des Primevères, le **dimanche 11 septembre 2016** de 8h à 18h.

VIDE-ARMOIRE

Le **samedi 15 octobre 2016** de 9h à 14h à la salle des fêtes André Jumain, réservation obligatoire au 06 37 25 06 46.

HALLOWEEN

Samedi 29 octobre 2016 à partir de 15h à la salle des fêtes André Jumain. Au programme : concours de déguisements, jeux, panier garni.

Programme de la Fête patronale les 20 et 21 août

Samedi 20 août

21h30- 3h : bal gratuit place de la mairie avec le DJ Sergio.

21h30 : départ de la salle des fêtes pour la retraite aux flambeaux, distribution de lampions, torches et confettis aux enfants. Remise de confiseries aux participants et tours de manège gratuits à l'issue du défilé.

Dimanche 21 août

Défilé dans les rues du village avec les Si-Boulettes et l'Union musicale du Tardenois.

Entre 15h00 et 18h00 : maquillage gratuit pour les enfants et distribution de ballons modelés.

16h15 : parade musicale sur la place de la mairie.

16h30 : spectacle de cirque avec acrobates, jongleurs et clowns.

18h00 : parade musicale sur la place de la mairie.

Lundi 22 août

14h30 : concours de belote salle des associations.

15h00 : tours de manège gratuits et jeux pour les enfants.

Pendant ces trois jours, buvette et restauration au stand du Comité des fêtes. Vente de tickets à gratter et lots à gagner.



Événement annulé

Fête de l'école

Nous ne pouvons que regretter l'absence, cette année, de la traditionnelle fête de l'école, chère aux enfants comme aux parents.

La mairie a organisé ce 1^{er} juillet un goûter pour la remise des dictionnaires afin que le départ des enfants pour le collège laisse malgré tout un goût de fête...

ASE BADMINTON



ASE BADMINTON

Venez pratiquer le badminton en toute convivialité, sans esprit de compétition et simplement pour vous défouler.

Nous sommes présents à la salle des sports tous les vendredis de 17h30 à 22h.

Venez faire un essai, nous vous prêterons le matériel.

Demandez Pascale ou contactez-nous : asebadminton@sfr.fr / 06 29 53 46 81.

Champ'Aisne Trail 2016 : 378 participants pour cette 5^e édition

Ce **dimanche 22 mai**, participants, bénévoles et supporters sont venus nombreux. Toutes nos félicitations et tous nos remerciements !

Actualités de la médiathèque



Farniente au soleil, jour de pluie, une envie de lire ...

Avant de partir en vacances, pensez à passer à la médiathèque d'Étampes-sur-Marne et repartez avec vos livres pour vos moments de détente.

Clarisse vous accueille les mercredis de 14h à 17h et les samedis de 10h à 12h.

Attention : la médiathèque sera fermée à partir du 11 juillet pendant toutes les vacances scolaires.

Un choix de plus de 7 000 ouvrages vous attend dont un grand nombre de livres pour la jeunesse.

Médiathèque d'Étampes-sur-Marne, place des CATM
Mail : media.etampes.sur.marne@gmail.com
Tél. : 03 23 69 49 48

Le repas des anciens de la commune offert par le Comité des fêtes

Lors de sa création le 31 mars 1960, la commune ayant délégué au Comité des fêtes l'organisation des événements, celui-ci propose dans un premier temps des bals et concours de belote.

Les bénéficiaires de ces manifestations étant confortables, il est décidé d'organiser en 1962 un repas pour les personnes de la commune âgées de 70 ans et plus et leur conjoint.

Les différents conseils d'administration du Comité des fêtes ont fait perdurer cette tradition au fil des ans. C'est ainsi que cette année, nous en sommes à la 54^e édition. Une brocante, des lotos et toujours les Fêtes nationale et patronale sont désormais les ressources qui permettent de perpétuer cette tradition.

Au total, presque 200 personnes sont conviées, avec une participation d'environ 40 %.

La liste des invités est établie en concertation avec la mairie et les listes électorales. Si vous n'êtes pas invités et êtes bénéficiaires, contactez-nous.

Les seules conditions : habiter la commune et avoir 70 ans dans l'année.

Le repas est confié à un traiteur que nous sélectionnons et les membres du Comité des fêtes assurent le service et l'animation.

Rappel

Poubelles bleues

Elles ont été équipées de puces qui sont pour l'instant inactives. **Aucune modification n'a encore eu lieu concernant la taxe de ramassage des ordures ménagères.**

Urbanisme

De nouveaux formulaires de demandes d'autorisation sont disponibles sur le site internet de notre commune ou sur le site du service public : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319.

L'ensemble des formulaires ainsi que la notice ont été modifiés suite aux différents textes législatifs ou réglementaires parus depuis la dernière mise à jour de septembre 2015 (recodification, décret règlement PLU), ainsi qu'aux remarques des Directions départementales des territoires (DDT) et des utilisateurs.

Charte phytosanitaire

Le Panier bio d'Étampes



Tous les jeudis de 18h30 à 19h30 au café Le Bon coin, venez nous rencontrer et commander un panier test. Encore merci à Lucas et Jordan de nous prêter leur salle.
Contact : 06 31 61 04 53

Jardin partagé

Un grand merci à M. Pérotin qui a généreusement installé un système de récupération d'eau de pluie et à ceux qui, comme M. Thimothée, offrent des pieds de framboisier et autres plantes, au grand plaisir de nos jardiniers !



Bravo à Serge, Valérie et à tous ceux qui ne ménagent pas leurs efforts pour créer un espace convivial.

Il reste un peu de place, rejoignez-nous ! Contact : 06 86 30 21 48

Recette

Les meringues

15 min de préparation

4 blancs d'oeufs / 170 g de sucre /
1 pincée de sel

Préchauffer le four à 140°.

Séparer les blancs des jaunes.

Monter les blancs en neige avec la pincée de sel.

Incorporer le sucre lorsque les blancs sont bien fermes.

Utiliser une poche à douille pour déposer les meringues sur une feuille de cuisson.

Laisser cuire doucement pendant 1h20 à 120°.



Un peu de poésie...

J'ai tendu des cordes de clocher à clocher,

Des guirlandes de fenêtre à fenêtre,

Des chaînes d'or d'étoile à étoile

Et je danse.

Arthur Rimbaud
(*Illuminations*)

Astuce de saison

Contre les puces

Faites bouillir deux tasses d'eau et plongez-y le zeste de deux citrons. Laissez cuire pendant 30 minutes et mélangez cette eau citronnée avec 4 litres d'eau chaude. Agitez le mélange et douchez votre chien avec cette eau encore chaude (non brûlante). Frictionnez votre compagnon et séchez-le. Les puces n'aiment pas l'odeur du citron.

La charte « Zéro phyto » : l'affaire de tous !

Avec la loi du 6 février 2014 interdisant l'usage de pesticides dans les espaces verts publics à partir de 2020, la marche vers le « zéro phyto », enclenchée notamment par le Grenelle de l'Environnement, dispose désormais d'un calendrier et d'un cadre législatif. Au-delà des seuls parcs et jardins, c'est un pan entier de l'aménagement urbain qui est concerné par ce virage (voirie, bâtiments, espaces publics...) avec bien-sûr, à la clé, un impact non négligeable sur l'eau et les milieux naturels. La commune d'Étampes-sur-Marne s'est engagée dans ce dispositif depuis le début de cette année.

Et ce n'est pas une mince affaire tant cela bouscule nos habitudes... Le lobbying de la puissante industrie chimique n'est pas un facilitateur du changement !

Cette charte s'appuie au total sur cinq niveaux d'engagement afin de réduire puis d'abandonner l'utilisation des produits phytosanitaires et enfin de développer une nouvelle approche de l'aménagement des espaces publics.

La commune s'engage à réaliser un diagnostic des espaces et des pratiques de désherbage et à communiquer sous différentes formes (articles dans *Au fil des saisons*, manifestations, ateliers en lien avec la CCRCT, etc.) pour sensibiliser aux bonnes pratiques à adopter (notamment auprès des jardiniers amateurs sur des pratiques efficaces et respectueuses : désherbage mécanique, paillage, compostage...).

D'ores et déjà, l'utilisation de produits phytosanitaires a été fortement réduite et la commune s'est dotée de matériel de désherbage non polluant et de pratiques alternatives (paillage).

De plus, l'entretien de la Conge participe à la préservation de la qualité de la ressource en eau. En effet, les zones humides assurent une épuration des nutriments (nitrates, phosphates...) et des polluants (phytosanitaires, métaux...). Elles agissent comme des pièges favorisant la précipitation des éléments dissouts et l'élimination des éléments piégés.

La préservation des espaces et de la ressource en eau est l'affaire des collectivités locales mais aussi de tous les citoyens.